

Armée de l'Air : l'École de Salon-de-Provence à fond dans le numérique et l'ouverture



L'École de l'air (EA), située sur la Base aérienne 701 de Salon-de-Provence et désormais unique centre de formation des officiers, mise sur le cyber et l'accès aux sciences politiques et humaines.

Le général de brigade aérienne Francis Pollet, qui commande les deux, a présenté l'école à la presse, le 18 février 2016 à Paris. L'EA délivre un diplôme d'ingénieur accrédité « CTI », catégorie la plus élevée, qui permet de nombreux partenariats.

L'ouverture. Depuis la rentrée du 24 août 2015, les formations initiales d'officiers, jusque-là dispensées par l'École de l'air, l'École militaire de l'air, le Cours spécial de l'École de l'air et le Cours spécial de formation des officiers, sont désormais regroupées au sein d'une seule et unique école reprenant l'appellation originelle : École de l'air. Le cursus de l'EA débouche notamment sur : 4 licences avec l'Université d'Aix-Marseille, à savoir aéronefs d'État, domaine aérien, management public et systèmes informatiques et logiciels ; 3 mastères spécialisés en commun avec l'École supérieure de l'aéronautique et de l'espace et l'École nationale de l'aviation civile (ENAC) ; un mastère « diplôme d'ingénieur, diplôme d'études politiques » avec Sciences-Po Aix, dont 10 % des élèves officiers suivent

les cours. Des réflexions sont en cours pour intégrer de nouvelles technologies : gestion de la chaîne logistique ; prototypage rapide ; matériaux d'avenir ; réalité virtuelle ; maintenance du futur ; documentation technique dynamique ; drones ; méga données (big data en anglais) ; optoélectronique ; cyber pour les liaisons interarmées et la liaison sol avec le renseignement aérien. Déjà 70 % des cours sont numérisés, permettant l'enseignement à distance et une économie d'impression de 2 millions de feuilles. La formation est assurée par 60 professeurs, à temps plein, et plus de 200 vacataires, issus de l'enseignement supérieur, de l'industrie et de la recherche. L'EA vise à valoriser l'officier aviateur par une formation tournée vers la responsabilisation et l'engagement. Ainsi, des élèves officiers accompagnent 200 jeunes dans le cadre de tutorats : plan égalité des chances ; aéronautique ; formation militaire élémentaire ; projets de développement personnel, comme le baptême de l'air handicap et le « coaching » (accompagnement personnalisé) sportif. En outre, ils assurent des formations de « construction d'équipe » (team building en anglais) au profit d'écoles de commerce. Enfin, l'EA envoie 70 % de ses élèves en stage dans une trentaine de pays. Un cours spécial est ouvert à certains élèves officiers étrangers.

L'EA en chiffres.

Chaque année, le concours d'entrée à l'EA attire 3.000 candidats pour 93 places, dont 18 pour les filles. Son campus de Salon-de-Provence se trouve à 3 h 30 de Toulouse (siège administratif de l'ENAC) et à 25 minutes de Sciences-Po Aix et de l'Université d'Aix-Marseille. Véritable petite ville de 1.900 personnes s'étendant sur 450 ha, la Base aérienne 701 comprend : 600 élèves, dont 500 aviateurs ; 50 aéronefs ; 62.000 mouvements aériens par an ; 650 logements. Pour la région, l'EA et la base représentent une retombée économique de 55 M€ par an. Elles dispensent 10.000 heures de vol chaque année. Le personnel navigant peut suivre plusieurs formations : vol à voile en vue du brevet de pilote de planeur ; vol moteur sur avion de tourisme Cirrus SR20 et simulateur ; initiation à la voltige aérienne sur avion biplace Grob 120. Le personnel non navigant peut aussi s'initier au vol à voile et au vol moteur sur Cirrus SR20

Loïc Salmon

Armée de l'Air : le combat numérique au cœur des opérations

Armée de l'Air : création d'un « centre de guerre aérienne »